



MANQUEMENTS ET FRAIS DIVERS

A/ RENCONTRES		
a) Manquements aux règles de participation :		
A1/ Club jouant sans autorisation contre une société affiliée ou non à la FFBB		153 € 00
A2/ a. Equipe déclarant forfait général après établissement définitif des calendriers	Pénalité égale au montant de l'engagement	
b. Equipe déclarant ou déclaré forfait général après début des championnats		150 € 00
A3/ Equipe perdant une rencontre par forfait ou pénalité prononcé par le Comité	1^{er}	32 € 00
	Récidive	64 € 00
A4/ Equipe déclarant forfait, match aller ou retour à domicile	1^{er}	50 € 00
	2^{ème}	100 € 00
	forfait général + 3^{ème}	150 € 00
A5/ Equipe déclarant forfait, match retour en déplacement Amende suivant le niveau du forfait + (km x 3 voitures au club adverse)		
b) Manquements au bon déroulement d'une rencontre :		
A6/ Absence de responsable de salle de plus de 18 ans licencié au club organisateur		25 € 00
A7/ Equipe de mineurs non accompagnée d'un licencié majeur		25 € 00
A8/ Club responsable du retard du coup d'envoi d'une rencontre		20 € 00
A9/ Equipe quittant le terrain au cours d'une rencontre		150 € 00
c) Manquements à la tenue de la feuille de marque :		
A10/ Feuille de marque irrégulière ou non réglementaire		10 € 00
A11/ Absence ou faux numéro de rencontre sur la feuille de marque		10 € 00
A12/ Faux numéro de licence sur la feuille de marque : club recevant		10 € 00
A13/ Feuille de marque expédiée en retard (tarif urgent, cachet de la poste faisant foi)		12 € 00
A14/ Feuille de marque perdue		50 € 00
B/ LICENCES - QUALIFICATIONS		
B1/ Tout joueur, entraîneur ou assistant, non qualifié, inscrit sur la feuille de marque :		
	Match perdu par pénalité	32 € 00
B2/ Licence manquante : joueurs, entraîneurs, assistants		12 € 00
B3/ Club ne faisant pas parvenir, dans les délais, la liste des joueurs brûlés ou équipes personnalisées : voir articles 48 à 51		40 € 00
B4/ Duplicata de licence		8 € 00
C/ SELECTIONS MARNE		
C1/ Joueur sélectionné se déclarant indisponible :	- pour un motif jugé insuffisant	Suspension de 15 jours
	- pour un motif reconnu inexact	Suspension d'un mois
C2/ Joueur sélectionné, absent sans avoir prévenu :		Suspension d'un mois
C3/ Joueur sélectionné, absent et participant à une rencontre amicale :		
	= C2 + match perdu par pénalité +	50 € 00
C4/ Club faisant participer à une rencontre un joueur ayant décliné une sélection		80 € 00
C5/ Dirigeant conseillant ou ordonnant à un joueur de refuser une sélection		Ouverture de dossier

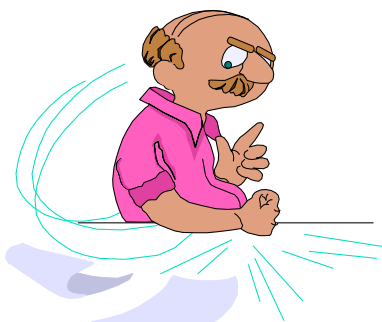
D/ RELATIONS AVEC LE COMITE DE LA MARNE

D1/ Résultat non communiqué (Internet, audiotel ou minitel) dans les délais : par résultat manquant	12 € 00
D2/ Double de feuille de marque des équipes évoluant dans des championnats nationaux et régionaux : non parvenu dans les 24 heures ,72 h au plus tard non parvenu 5 jours après la notification de la pénalité	10 € 00 Forfait général de l'équipe départementale concernée
D3/ Courrier avec surtaxes	20 € 00
D4/ Envoi des feuilles de marque, non retirées à l'Assemblée Courtoise	Frais postaux pour le club
D5/ Changement de date, d'horaire ou inversion de terrain : reçu au moins 15 jours avant la nouvelle de date reçu moins de 15 jours avant la nouvelle date	12 € 00 refusé
D6/ Changement de date, d'horaire de lieu sans autorisation Remboursement frais d'arbitrage +	50 € 00
D7/ Absence de rapport suite à Faute Disqualifiante avec rapport Ouverture de dossier	35 € 00
D8/ Réclamation (droit acquis au Comité) : article 58	150 € 00
D9/ Club ne confirmant ou n'infirmant pas une réclamation ou réserve portée sur la feuille de marque 35 € 00 remis à l'arbitre au dépôt de la réclamation 150 € 00 à joindre à la confirmation	150 € 00
D11/ Réserve (droit remboursé si justifiée)	50 € 00
D12/ Club dont la facture n'est pas réglée dans les délais 10 jours après le premier rappel 10 jours après le deuxième rappel 10 jours après le deuxième rappel	1^{er} rappel 8 € 00 2^{ème} rappel 25 € 00 3^{ème} rappel 10 % + 25 € 00 Exclusion des championnats
D13/ Challenge ou trophée perdu ou détérioré :	400 € 00
D14/ Club absent à l'Assemblée Générale Ordinaire (fin de saison) :	80 € 00
D15/ Club absent à l'Assemblée Courtoise des Présidents (début de saison) :	80 € 00

E/ DIVERS

E1/	Faute technique	Faute disqualifiante sans rapport	Faute disqualifiante avec rapport	Ouverture de dossier
1 ^{ère} faute	12 € 00	20 € 00	25 € 00	+ 90 € 00
2 ^{ème} faute	20 € 00	40 € 00	55 € 00	+ 90 € 00
3 ^{ème} faute	40 € 00	70 € 00	80 € 00	+ 90 € 00
4 ^{ème} faute	60 € 00	95 € 00	105 € 00	+ 90 € 00
5 ^{ème} faute	80 € 00	120 € 00	130 € 00	+ 90 € 00
6 ^{ème} faute	100 € 00	145 € 00	155 € 00	+ 90 € 00
7 ^{ème} faute	120 € 00	170 € 00	180 € 00	+ 90 € 00
X ^{ème} faute	+ 20 € 00	+ 25 € 00	+ 25 € 00	+ 90 € 00

E2/ Irrégularités diverses (concernant les officiels) a. Non réponse ou réponse tardive à un courrier et/ou une convocation b. Absence à une rencontre sans en avoir avisé au préalable le répartiteur c. Absence à un stage - en plus du coût du stage, amende de :	25 € 00 50 € 00 50 € 00
E3/ Pénalité exceptionnelle pour tous les cas non prévus ci-dessus :	Montant fixé par le Comité



CD 51

